

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2022-072

PUBLIÉ LE 25 MAI 2022

Sommaire

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier / Stratégie / Contrôle de Gestion / Qualité de Service

03-2022-05-24-00004 - Décision n° 1105/2022?? de délégations spéciales de signature pour le Pôle Moyens logistiques et Maîtrise de l'activité (1 page)	Page 3
03-2022-05-24-00005 - Décision n° 1106 / 2022?? de délégations spéciales de signature pour le Pôle Réseau (2 pages)	Page 5

03_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques de l'Allier

03-2022-05-24-00004

Décision n° 1105/2022
de délégations spéciales de signature pour le
Pôle Moyens logistiques et Maîtrise de l'activité



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des Finances publiques**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ALLIER
9 AVENUE VICTOR HUGO – BP 81609
03016 MOULINS CEDEX

**Décision n° 1105/2022
de délégations spéciales de signature pour le Pôle Moyens logistiques et Maîtrise de l'activité**

L'Administrateur général des Finances publiques,

Directeur départemental des Finances publiques de l'Allier,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 11 février 2021 portant nomination de M. Sylvain EME, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur départemental des Finances publiques de l'Allier ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant création de la direction départementale des Finances publiques de l'Allier ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 19 février 2021 fixant au 8 mars 2021 la date d'installation de M. Sylvain EME dans les fonctions de directeur départemental des Finances publiques de l'Allier ;

Décide :

Article 1er - Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. Pour la Division Ressources budgétaires

Ressources budgétaires et Logistique

Mme Marie-Christine DELRIEU, contrôlease principale des finances publiques

Mme Nathalie MEJASSOL, contrôlease principale des finances publiques

Assistante de prévention

Mme Lucie BOULIZON, inspectrice des finances publiques

2. Pour la Division Stratégie, Structures, Emplois, Contrôle de gestion

Mme Céline POTERON, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

Mme Sandrine MENAGE, inspectrice des finances publiques

Article 2 : La présente décision annule les décisions prises antérieurement. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Moulins, le 24 mai 2022

L'Administrateur général des Finances Publiques,
Directeur Départemental des Finances Publiques,

Signé

Sylvain EME

03_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques de l'Allier

03-2022-05-24-00005

Décision n° 1106 / 2022
de délégations spéciales de signature pour le
Pôle Réseau

**Décision n° 1106 / 2022
de délégations spéciales de signature pour le Pôle Réseau**

L'Administrateur général des Finances publiques,
Directeur départemental des Finances publiques de l'Allier,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 11 février 2021 portant nomination de M. Sylvain EME, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur départemental des Finances publiques de l'Allier ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant création de la direction départementale des Finances publiques de l'Allier ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 19 février 2021 fixant au 8 mars 2021 la date d'installation de M. Sylvain EME dans les fonctions de directeur départemental des Finances publiques de l'Allier ;

Décide :

Article 1^{er} - Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. Pour la Division Recouvrement

M. Nicolas RAY, inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division

Recouvrement des créances de toute nature, Animation, Contentieux et expertise

M. Benoît CANONGE, inspecteur des finances publiques

Mme Virginie IGIER, inspectrice des finances publiques

M. David LAMUGNIERE, inspecteur des finances publiques

Huissiers

M. Patrick MATHIEU, inspecteur des finances publiques

Mme Laurence TAUVERON, inspectrice des finances publiques

2. Pour la Division des affaires juridiques et du contrôle fiscal

Mme Geneviève GARNIER, inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division

Affaires juridiques, contentieux et surendettement

M. Julien BIZEBARRE, inspecteur des finances publiques

Mme Karine IZANS-MASSON, inspectrice des finances publiques

3. Pour la Division assiette des professionnels et des particuliers, action économique

M. Jean-Luc BOYER, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable de la division

Assiette des professionnels

M. Fabien BLANC, inspecteur des finances publiques

Assiette des particuliers

M. Benoît CANONGE, inspecteur des finances publiques

M. Didier DE SEVERAC, inspecteur des finances publiques

Expertise économique et financière, CCSF / Casinos

M. Fabien BLANC, inspecteur des finances publiques

4. Pour la Division des collectivités locales – Partenariats – Animation des CDL

M. Mickael MAGNIER, inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division

Gestion du secteur local, Qualité comptable, Expertise et soutien juridique, Modernisation, Dématérialisation et monétique

Mme Christine FONDE, inspectrice des finances publiques

Fiscalité Directe Locale, avance aux collectivités locales, contrôle budgétaire

Mme Marie-France MARGOLLE, inspectrice des finances publiques

Mme Delphine ROUILLARD, inspectrice des finances publiques

Conseillers aux Décideurs locaux

M. Patrick COUTIERE, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

Mme Isabelle DARBY, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

M. Dominique DE BACKERE, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe

M. Guy ORARD, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

Mme Fabienne VALENTIN, attaché d'administration

Article 2 : La présente décision annule les décisions prises antérieurement. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Moulins, le 24 mai 2022

L'Administrateur général des Finances Publiques,
Directeur Départemental des Finances Publiques,
Signé

Sylvain EME